



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

L'ASSOCIATION DES INTERVENANTS EN TOXICOMANIE DONNE SON APPUI AU PROJET DE LOI N^o 56

21 OCTOBRE 2009 – À l'occasion de son passage devant la Commission parlementaire en fin de journée hier, l'AITQ a donné son appui au projet de loi no 56 modifiant la *Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant certaines ressources offrant de l'hébergement*, dont celles en toxicomanie et jeu excessif.

Par ce projet de loi, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) reconnaît l'importance de définir la qualité des services d'hébergement à une population en difficulté. L'AITQ est soucieuse de la qualité des services offerts aux personnes en situation de vulnérabilité que sont les alcooliques, les toxicomanes et les joueurs excessifs. Il s'avère important que les organismes offrant des services avec hébergement soient évalués de façon cohérente au niveau de l'application des règles de certification.

Rappelons que dès le lancement d'un cadre normatif pour les centres de thérapie en toxicomanie offrant de l'hébergement, présenté en 2001 par le MSSS, plusieurs organismes membres de l'AITQ ont répondu présents et soumis un dossier pour obtenir la certification.

Impliquée depuis plusieurs années dans le processus de certification des organismes privés ou communautaires en toxicomanie et offrant de l'hébergement, l'AITQ a mentionné sa disponibilité et son intérêt à collaborer au dossier suite à l'adoption de la loi.

Fondée en 1977, l'AITQ est un organisme sans but lucratif provincial qui regroupe près de 300 individus et 115 organismes des réseaux public, privé et communautaire. Ses membres interviennent dans les différents domaines reliés à la toxicomanie (prévention, aide et soutien, réadaptation, réhabilitation, réinsertion, recherche et formation) et œuvrent dans les différents milieux (maisons de thérapie, centres de réadaptation, écoles, programmes d'aide aux employés, maisons de jeunes, organismes communautaires, etc.).

(30)

Source : Carmen Trottier, directrice générale